



4ème Commission citoyenne de crise sanitaire de la Ville de Bordeaux

Date et heure : 26 mai 2020 de 17h30 à 18h30

Sujet : La Mobilité à Bordeaux en temps de crise sanitaire

Participants:

	1
Conseil citoyen	Maria Alvarez et Frédéric Vuilierme
Comité de parents d'élèves	Julie Francioli et Julie De Ravinel
Commission permanente de quartier Bordeaux Maritime	Danielle Faveron
Commission permanente de quartier Chartrons Grand Parc Jardin Public	Anne-Valérie Chaillou
Commission permanente de quartier Bordeaux Centre	Françoise De Bry
Commission permanente de quartier Saint Augustin Tauzin Alphonse Dupeux	Arnaud Gimenez
Commission permanente de quartier Nansouty Saint Genès	Marie-Hélène Quellier
Commission permanente de quartier Bordeaux Sud	Isabelle Veinhard
Commission permanente de quartier La Bastide	Jonathan Oriot
Commission permanente de quartier Caudéran	Bao Michaud
Jeparticipe.fr	Elisa Domingues dos Santos et Marc Noel
Avant conseil municipal	Nicolas Barbou et Grégoire Barreau
Comité de l'arbre	Marion Vaconsin et Thierry Mauran
Conseil culturel	Justine Mary et Clément Lejeune
Conseil de gouvernance alimentaire	Dominique Lega et Jean-Philippe Bilgot
Conseil de la diversité	Bernadette Bonnac-Hude, Marie Eramouspe et Albert Massiah
Conseil de la nuit	Christine Alves et Laurent Tournier ou Denis Thienard ou Laurent Danthez
Conseil des entrepreneurs	Anna Pedelaborde et Denis Coret
	•

Conseil du contrat local de santé et de santé mentale	Ginette Poupard et Jean-Luc Delabant
Conseil numérique	Léa Thomassin et Jérémie Ballarin
Conseil ville handicap	Julie Baugmarten et Jean-Baptiste Fauroux
Conseil des plus démunis	Jackeline Bourdin et Daniel Marilleau
Carte Jeunes	Emma Teirlynck et Lola Tomeo-Eloy
Diasporas	Yang Albert Xu et Franck Taty
Conseil des Seniors	Régine Bernadou et Christian Paviot

Ordre du jour

17h15_Ouverture de la réunion en ligne

17h30_Démarrage des échanges

Introduction de la part de Nicolas Florian, Maire de Bordeaux et retours sur les commissions précédents (Economie locale et Alimentation). Rappel du contexte des mesures mises en place concernant la mobilité à Bordeaux en période de crise sanitaire et depuis le déconfinement.

17H45_Questions supports aux échanges

1_ Retours sur la période de confinement

Durant le confinement et depuis le déconfinement, quels sont vos retours d'expériences personnelles sur l'utilisation du vélo (aménagements provisoires, nouvelles places de stationnement, prêt, etc.) et plus largement sur l'ensemble de l'offre en transport en commun (tramway, bus, batcub, etc.) ?

- 2_ Vos habitudes de déplacement ont-elles été modifiées par la crise sanitaire (type de transport, temps de parcours, matériel de protection...) ?
- 3_ Quelles sont vos idées pour renforcer l'efficacité des transports et fluidifier la mobilité en cette période de crise sanitaire qui contraint toute forme de proximité physique ?
- 4_Pensez-vous que la crise est un accélérateur de bonnes pratiques concernant les transports ou au contraire une contrainte dans l'efficacité des déplacements ?

4_Sujets libres

18H20_Conclusion et évaluation

Synthèse rapide des échanges par le Maire.

ELEMENTS DE CONTEXTE_© Bordeaux Métropole

DÉCONFINEMENT: PLAN MOBILITÉ ET TRANSPORTS PUBLICS

Avec le déconfinement, il est prévu une reprise progressive de la circulation sur l'ensemble de l'agglomération bordelaise. La fréquentation des transports en commun devrait être assez faible dans un premier temps, notamment en raison du maintien massif du télétravail et d'un probable report modal des usagers des transports en commun, vers les modes individuels de déplacement.

PLAN D'URGENCE VÉLO

Afin de faire face à un potentiel afflux de cyclistes, une réflexion a été menée par Bordeaux Métropole, avec les communes et les services, pour définir un plan d'urgence préconisant des aménagements provisoires vélo.

L'objectif est d'attirer de nouveaux pratiquants et d'éventuels anciens utilisateurs des transports en commun.

Plan des aménagements cyclables provisoires (ref Annexe 1)

DÉCONFINEMENT : PLAN DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES TEMPORAIRES Aménagements provisoires réalisés depuis quelques jours Aménagements cyclables provisoires à l'étude (A) Gare MÉTROPOLE Aménagements cyclables existants (pistes et bandes cyclables, voies vertes, aires piétonnes, couloirs bus)

Bordeaux - Cartographie des aménagements cyclables

Une liste d'une centaine d'opérations à fort potentiel, dont une quarantaine sur la ville de Bordeaux (notamment sur les boulevards, les cours de Verdun, Balguerie Stuttenberg, Louis Farque et de la Marne) ont été ciblées.

Cela représente un linéaire total de près de 78 km dont 23 km sur la seule ville de Bordeaux.

Les actions sont de différentes natures, il peut s'agir :

- De l'affectation d'une file entière aux cyclistes, avec éventuellement un partage avec les bus sur des axes aujourd'hui à 2 files de même sens,
- Du redimensionnement de files au profit d'un élargissement ou d'une création de bande cyclable,
- De la mise à sens unique de voies, jusque-là à double sens, au profit d'aménagements cyclables confortables,
- De développer les zones 30.

L'ensemble de ces opérations sera matérialisé en peinture jaune pour renforcer leur visibilité et leur caractère réversible.

Autres actions à venir

1 000 nouvelles places de stationnement vélo d'ici septembre 2020.

Augmentation importante de la flotte de vélos à assistance électrique avec plus de 200 vélos prêtés par les Maisons Métropolitaines des Mobilités Alternatives (Mamma), qui ont rouvert leurs portes dès le 12 mai. Elles augmenteront le nombre de leurs permanences pour le prêt hors du centre-ville de Bordeaux.

Valorisation de la flotte des 563 vélos de la Mamma qui devaient partir à la réforme.

Extension de la zone géographique de déploiement des offres privées de vélos en libre-service et éventuel accroissement de la taille de leur flotte.

Doublement de l'enveloppe budgétaire destinée à l'aide à l'acquisition des vélos à assistance électrique.

Préparation d'une offre de prêt vélo "étudiant" avec un parc dédié de 1 000 vélos classiques.

L'usage du vélo et de tous les engins de déplacements personnels reste interdit sur les quais. La circulation est strictement limitée à la piste cyclable située au bord de la voirie.

TRANSPORTS EN COMMUN

L'offre tram et bus s'adapte au déconfinement. Au 11 mai, l'offre évolue pour atteindre jusqu'à 70% du réseau en circulation. A partir du 25 mai, l'offre TBM évoluera à nouveau jusqu'à 90% avec un objectif de retour à l'offre normale le 14 juin.

La fréquence et les amplitudes horaires se présentent de la manière suivante :

Tramway

Le tram circule de 5h00 à 22h30.

Ligne A et B: un passage toutes les 7 minutes 30.

Ligne C et D : un passage toutes les 5 minutes sur leur tronc commun, 10 minutes sur le reste de la ligne.

Bus

Les bus circulent de 5h30 à 22h00

Sur les Lianes, un passage toutes les 12 à 20 minutes

Sur les autres lignes circulantes : un passage toutes les 30 à 60 minutes

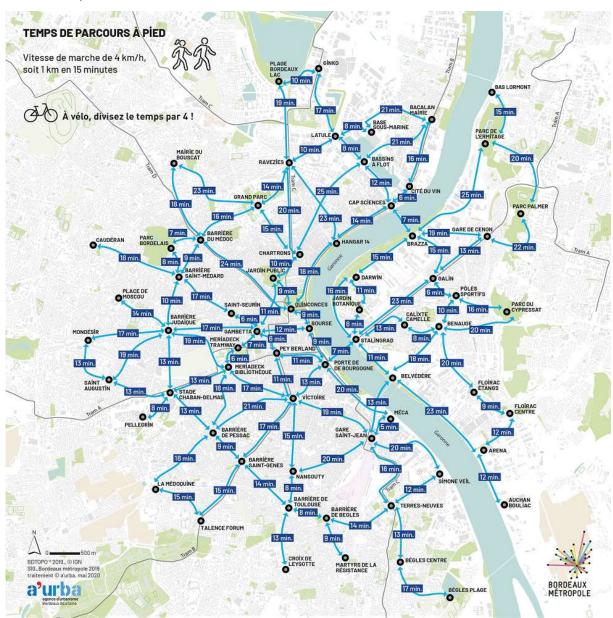
Batcub

/!\ Reprise de la navigation du Bat3 mardi 12 mai, avec une capacité maximale par bateau de 16 personnes seulement. Le ponton de la Cité du Vin ne sera pas desservi.

PIÉTONS

L'Agence d'urbanisme de Bordeaux Aquitaine a mené en urgence une réflexion pour proposer aux communes une boite à outils afin d'aménager rapidement et simplement l'espace public en faveur des piétons (réf. Annexe 2)

Elle a aussi élaboré une cartographie des distances à pied, qui permet d'évaluer le temps de trajet piéton entre les différents lieux emblématiques de la ville, et plus largement sur une partie de la Métropole.



REPRISE DES CHANTIERS

La reprise des chantiers s'organise de manière progressive dans le cadre du respect des consignes sanitaires. La plupart des chantiers du fait des mesures barrières, risquent donc d'avancer un peu moins vite qu'avant le confinement.

Les travaux de voirie/équipements reprendront progressivement une activité normale : reprise des petits chantiers en régie, des chantiers de maintenance voirie à l'entreprise, des chantiers de maintenance du mobilier urbain.

Les travaux de dévoiement ou de renouvellement des réseaux, suspendus durant le confinement, reprendront progressivement, dès que les conditions nécessaires seront réunies.